



ENVIRONNEMENT



SME PAR ÉTAPES

La certification environnementale à votre portée





AFAQ Environnement

Simplifiez-vous la certification

Démarches environnementales : de réels enjeux stratégiques

Atteindre et démontrer un bon niveau de performance environnementale, maîtriser les impacts de ses activités, produits et services sur l'environnement : ces objectifs deviennent des enjeux vitaux pour chaque entreprise, chaque organisme et les générations à venir.

Les organisations doivent faire face à une pression croissante, pour satisfaire à la fois aux exigences exprimées par les clients et donneurs d'ordre, et au respect de la législation sur toutes les questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Une certification par étapes adaptée aux PME-PMI

Système de management environnemental efficace, la norme ISO 14001 est internationalement reconnue : près de 100 000 entreprises sont certifiées à travers le monde. Mais la marche à franchir pour y accéder est souvent trop haute pour les Petites et Moyennes Entreprises.

AFAQ AFNOR Certification vous propose une démarche progressive permettant d'améliorer, à votre rythme, votre organisation et vos performances environnementales.

Aboutissant à la certification AFAQ ISO 14001, cette solution vous permet de valoriser votre engagement et vos efforts en matière d'environnement tout au long de votre démarche d'amélioration.

La démarche **AFAQ Environnement par Etapes**[®] que vous propose AFAQ AFNOR Certification est fondée notamment sur les travaux normatifs menés en France par AFNOR, en partenariat avec l'ACFCI*, et ayant donné lieu à un projet de fascicule de documentation** (pr FD X 30-205).

AFAQ Environnement par Etapes[®] : une démarche adaptée à votre entreprise

- Etape par étape, allez à l'essentiel par la mise en œuvre d'actions immédiates.
- Réalisez la démarche au rythme de votre entreprise, avec à terme un certificat ISO 14001 internationalement reconnu.
- Faites reconnaître officiellement vos efforts environnementaux, avant même l'obtention de votre certificat.

* ACFCI : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie.

** Disponible auprès d'AFNOR : www.boutique-normes.afnor.fr

ement par Etapes® ertification ISO 14001



La certification AFAQ Environnement par Etapes® vous permet d'obtenir un certificat ISO 14001 dans un délai de 2 à 6 années.

Trois niveaux successifs pour plus de souplesse :

Le niveau 1/3

- Vous recensez vos pratiques et les résultats existants.
 - Vous mesurez les écarts par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques.
 - Vous identifiez, sous l'impulsion de la Direction, les actions prioritaires et les mettez en œuvre.
- > AFAQ AFNOR Certification audite, et établit un rapport d'audit, support à la décision de certification.

Votre entreprise peut afficher son certificat Niveau 1/3



Le niveau 2/3

- Vous mettez en œuvre votre politique, vos actions et évaluez votre système en Revue de Direction.
 - Vous réalisez un état des lieux approfondi sous la forme d'une analyse environnementale.
 - Vous hiérarchisez les risques et établissez un programme environnemental au sens de la norme ISO 14001.
- > AFAQ AFNOR Certification effectue un audit permettant de vous délivrer le certificat Niveau 2/3.

Votre entreprise peut afficher son certificat Niveau 2/3



Le niveau 3/3

- Vous formalisez et surveillez votre système de management environnemental.
 - Vous organisez la communication environnementale interne et externe de votre entreprise.
 - Vous mesurez vos performances environnementales.
- > AFAQ AFNOR Certification audite votre système et vous délivre la certification ISO 14001.

Votre entreprise peut afficher son certificat ISO 14001



**Choisissez la simplicité :
Nos conseillers commerciaux sont à votre service
Par téléphone au 01 46 11 37 00
Par fax au 01 46 11 39 40**



Bureaux : 116, avenue Aristide Briand - BP 40
F-92224 Bagneux Cedex

Tél. : +33(0)1 46 11 37 00 - Fax : +33 (0)1 46 11 39 40

www.afaq.org - info@afaq.afnor.org